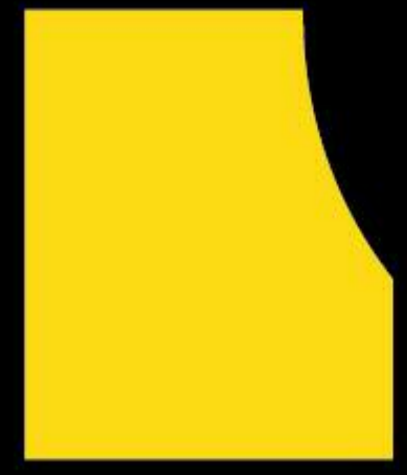


CANAL+



55 56  
ET CANAL+ CAMEROUN

POUR **2000** EN+  
PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE

\*Offre valable du 28 avril au 31 mai, réabonnez-vous à votre formule habituelle en ajoutant 2 000F et profitez de 30 jours à la formule supérieure, valable 1 FOIS sur la période.



30 JOURS D'EXPERIENCE  
AUGMENTEE

ACCESS

EVASION



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

# La Voix

400FCFA

## du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À DOUALA

# Le top 10 des quartiers trop obscurs



Un éclairage public insuffisant favorise le vandalisme, l'incivisme, les agressions et les accidents de la circulation qui nuisent grandement à la sécurité routière. De nombreux quartiers des arrondissements de Douala 3ème et 4ème sont en tête du classement.

Page 3

VALÈRE BESSALA

## "Le Candidat des jeunes pour Etoudi"



Il s'est déclaré candidat à la présidentielle de 2025 au Cameroun. Dans une vidéo postée sur sa page Meta

Page 2

DÉCÈS DE MANUELLA NTSAMA

## Nganou au-Dessus de la Loi ?



Le drame impliquant le champion de MMA fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Page 5

1ER MAI AU CAMEROUN

Pages 6-9

# Qu'en est-il de la « valeur travail » ?

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS - N° 238 DU 30 AVRIL 2025

« LE CAMEROUN AUX CAMEROUNAIS » :

# Valère Bessala annonce sa candidature à la présidentielle d'octobre 2025



**L'homme politique a fait l'annonce via une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Il promet de remettre le Cameroun aux...**

**L'homme politique a fait l'annonce via une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Il promet de remettre le Cameroun aux Camerounais.**

**U**ne nouvelle candidature s'ajoute à la liste de candidats qui ont déjà manifesté leur intention de participer à la course pour le fauteuil présidentiel. Valère Bessala, guide du parti Jouvence-Jcp annonce son inten-

tion de briguer un mandat à la tête de l'Etat. « Je déclare ma candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun », peut-on suivre dans la vidéo mise à la disposition du public.

L'homme décline par la même occasion les motivations qui l'amènent à se porter candidat : la promiscuité de l'environnement et des nuisances politiques ambiantes ; des étiquettes dégradantes accolées à des leaders politiques dans le but de leur disqualification ; l'infiltration, la partition des appareils politiques concurrents de l'opposition. « Ma candidature est surtout motivée par la qualité du programme

politique que nous proposons et qui vise à rendre le Cameroun aux Camerounais ».

Le candidat déclaré place son engagement à être candidat à l'élection présidentielle comme cinquième objectif de son combat stratégique. Dans ce plan qu'il travaille à accomplir depuis des années, il a déjà atteint trois principaux objectifs. « Le premier objectif était de faire de la jeunesse un programme en la plaçant au cœur du souci de nos dirigeants et surtout du débat public. Nous l'avons réussi. Le deuxième objectif était de donner à la jeunesse camerounaise un

projet de société ».

Les deux autres objectifs qui restaient étaient de « donner à la jeunesse un candidat et faire valider la candidature du candidat de la jeunesse ». Valère Bessala vient de se présenter comme candidat de la jeunesse. Il reste que cette candidature soit confirmée et officialisée le moment venu. Une fois que cela est fait, il attend de la jeunesse un choix éclairé lors du scrutin en octobre prochain pour vaincre Paul Biya, Cabral Libii, Maurice Kamto, Joshua Osih et tous les autres candidats annoncés.

**PAR ARNAUD NICOLAS MAWEL**

## DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

# Une bonne partie de Douala dans le noir

**D**ouala, vitrine et capitale économique du Cameroun est en pleine transformation. De l'asphaltage à l'assainissement passant par l'embellissement, Le Maire de la ville Roger MBASSA DINE et son équipe ont mis et continuent de mettre tout en œuvre, pour redorer le blason d'une ville féérique, aux couleurs du bon goût. Malheureusement, un aspect aussi néfaste que désobligeant sabote tous ces efforts. Il s'agit de l'éternel problème d'éclairage. En effet, il y a encore quelques années, la ville est restée dans l'obscurité avec son lot d'insécurité et d'accidents de la circulation. Mais, quelques mois ont suffi pour que les principales artères de Douala soient éclairées notamment les deux ponts sur le Wouri. Seulement, ce constat n'a visiblement pas duré. Puisque, depuis quelques jours, le même train-train a recommencé. Autrement, une bonne partie de Douala a encore renoué avec le noir. De Bonaberi à

Ndogpassi en passant par New-bell à Nyalla jusqu'à Lendi, l'éclairage public redevient inexistant. Une situation qui crée énormément d'accidents de la circulation, au niveau de ces artères. Pis, quand on sait que la Société ENEO ne manque jamais d'inclure dans les factures qu'elle délivre les frais quant à l'éclairage public, revoir une bonne partie de Douala dans le noir devient chelou.

Le même constat peut s'étendre aux périphéries de Douala. Sur l'axe Yassa-Pont de la Dibamba, par exemple, quand on dépasse la station Tradex, c'est le



noir total. Les lampadaires solaires installés sur plusieurs tronçons ne fonctionnent pratiquement plus. A Bonamoussadi, Il faut dépasser le pont Bonabassem avant de voir la lumière venant de lampadaires installés il n'y a pas longtemps.

Que ça soit la Mairie de Douala, le Conseil Régional ou l'État central à qui incombe cette responsabilité d'assurer l'éclairage public aux populations de Douala et environs, il est impératif que cette situation se règle. Ceci, pour le bonheur de la population qui en paye déjà le prix fort.

## Top 10 des quartiers Obscurs

- YASSA
- JAPOMA
- MABANDA
- LENDI
- NYALLA
- NEWTON AÉROPORT
- PK 21
- SODIKO
- NEW-DEIDO
- BEPANDA

# Clap de fin au Sud



**Les formateurs désormais mieux armés pour encadrer les futurs soignants.**

C'est une étape clé qui s'est achevée le 26 avril 2025 dans la région du Sud avec la clôture de la mission de renforcement des compétences en pédagogie obstétricale, conduite dans le cadre du projet PETVISIDAME, avec l'appui du Ministère de la Santé Publique et de l'UNFPA. Pendant près d'une semaine, les écoles de santé d'Ebolowa, Bissok et Sangmelima ont été au cœur d'une dynamique visant à améliorer l'encadrement des apprenants en santé maternelle et infantile.

## Apprendre à transmettre avec méthode

Conduite par une équipe d'experts pédagogiques, la mission a permis aux encadreurs de renforcer leurs pratiques à travers l'utilisation de mannequins et d'équipements de simulation. L'accent a été mis sur l'enseignement des gestes obstétricaux selon une approche structurée : démonstration intégrale, séquence par étapes, puis mise en situation répétée.

« Cette formation nous a permis de reprendre confiance dans notre manière de transmettre. Nous avons besoin de ce retour aux fondamentaux, avec des outils concrets », confie une encadreuse de Sangmelima. Du

partogramme à la réanimation du nouveau-né, en passant par la révision utérine ou la pose de sonde, chaque geste a été révisité avec précision et rigueur.

## Des réalités contrastées mais un même élan

Si à Bissok, l'engouement des enseignants s'est traduit par une participation active à tous les ateliers, à Ebolowa, les équipements sont pour l'instant entreposés en attente d'une salle dédiée. Sangmelima a, quant à elle, accueilli les travaux dans un climat d'écoute et de curiosité, avec des retours très positifs dès les premières démonstrations.

La mission s'achève, mais le vrai défi commence : maintenir les efforts engagés. Il s'agit désormais pour chaque école de planifier régulièrement les travaux pratiques, de sécuriser les espaces de simulation, et surtout d'ancrer durablement cette pédagogie active dans les habitudes d'encadrement. « Former autrement, c'est garantir des soins de meilleure qualité demain. Aucun geste ne devrait être improvisé auprès d'une patiente », rappelle l'expert principal de la mission.

La mobilisation des équipes du MINSANTÉ, conjuguée à celle des directions d'écoles et des partenaires techniques, aura permis une mission de terrain riche et prometteuse. Avec un seul mot d'ordre pour la suite : transmettre pour sauver.

**Audrey OROCK**  
/Celcom/Minsanté



MATCH EN HOMMAGE À  
**LANDRY NGUEMO**  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN 2025 - STADE MARCEL PICOT

TEAM ASNL  
M. CHRETIEN - P. DIAKHATE - C. MALONGA - M. ZENKA - B. GAVANON - M. DA COSTA - I. GUERRIERO - S. PUYGRENIER - V. MURATORI - S. DIAKITE - G. CURBIELO  
D. GREGORINI - N. EL AYNAOUI - F. HARROUS - R. JACQUOT - J. LAPEYRE - C. BOKHORNI - F. BIANCALANI - J. BRISON - B. CAMERLING - ANDRE LUIZ - J. DIA

TEAM «AMIS DE LANDRY»  
H. ALBERTO EGUODI - G. R. NDIY ASSEMBRE - A. SONG - S. MRIA - B. ASSON - FKOTTO - P. MBOMA  
A. CHEOLU - H. BEDIMO - N. NKOULOU - J. EPALLE - JUSTIN - D. NKOUNKEI

NANCY  
EKO!  
PROJETS POSITIFS

FRANCIS NGANNOU PERCUTE À MORT UNE FILLE DE 17 ANS

# Ntsama Brigitte Manuella est décédée alors qu'elle subissait une opération chirurgicale

Mauvaise nouvelle pour le boxeur camerounais Francis Ngannou. Selon plusieurs sources, le véhicule du boxeur camerounais a percuté une moto derrière laquelle se trouvait Ntsama Brigitte Manuella, une jeune fille de 17 ans.



**T**ransportée de toute urgence, à l'hôpital général de Yaoundé, Ntsama Brigitte Manuella est décédée alors qu'elle subissait une opération chirurgicale.

Le drame apprend-on est survenu le dimanche de Pâques, notamment au quartier Omnisports à Yaoundé, la capitale politique du Cameroun. Le boxeur camerounais s'est entièrement acquitté des frais d'hospitalisation de sa

victime, note une source.

Pour l'heure, une enquête est ouverte pour découvrir les causes exactes de

ce drame et établir les responsabilités. Le Boxeur n'a pas encore fait une déclaration sur la question.

Nous y reviendrons.

**Armand Djaleu/  
ActuCameroon**

## AFFAIRE ACCIDENT FRANCIS NGANNOU

# Il faut absolument faire respecter la procédure pénale

**L**orsqu'il y a un accident de circulation, plus est, lorsqu'à la suite, il y a des blessés ou des morts, l'affaire n'est plus une simple contravention de la route comme le serait un excès de vitesse, une surcharge...souvent sanctionnés par une amende, mais plutôt, un délit ou selon le cas, un crime.

S'agissant de l'affaire de l'accident du boxeur FRANCIS NGANNOU qui a causé des blessures à la jeune Onana, laquelle succombera d'elles quelques jours plus tard à l'hôpital, une enquête pénale doit être absolument ouverte pour établir les responsabilités.

À savoir s'il y a eu une faute de conduite du conducteur NGANNOU, par exemple un excès de vitesse, une violation de feu...ou alors une imprudence de la victime.



Il ne s'agit pas, comme nous le lisons çà et là, de procéder simplement à un arrangement avec la famille.

En matière pénale, les arrangements avec les victimes ou les

ayant-droits n'arrêtent pas l'action publique. Sauf dans certains cas comme la diffamation.

Monsieur FRANCIS NGANNOU, doit être interpellé et présenté au procureur de la République en

qualité de suspect.

Lui éviter une telle procédure, parce qu'il serait une star mondiale, ou encore parce qu'il s'est porté garant des soins de la victime, relève du deux poids, deux mesures, de la justice à deux vitesses ou au faciès.

Bien évidemment, il n'est pas encore coupable des faits qui lui sont reprochés. Il jouit en l'état, et pleinement de la présomption d'innocence, qui ne signifie pas aussi l'innocence.

Cette démarche judiciaire vise à faire respecter les règles de procédure pénale applicable à égalité, et avec équité, à tous.

C'est ce qu'on appelle: une société juste, c'est-à-dire dans laquelle, tous les citoyens sont égaux devant la loi.

**Christian Ntimbane Bomo  
Société Civile des  
Réconciliateurs  
Candidat Déclaré à l'élection  
présidentielle.**

# Qu'en est-il de la « valeur travail » dans notre société contemporaine ?

Le travail occupe une place essentielle dans nos sociétés, même par son absence. C'est une des bases de l'économie. C'est la source principale des revenus qui autorise l'accès à la consommation. C'est aussi la voie principale de l'insertion sociale.

**L**e travail structure des catégories professionnelles et des pratiques collectives. C'est un élément important du politique (intervention de l'État dans la régulation sociale, politiques publiques de soutien à l'emploi).

L'avenir du travail et la crise de l'emploi sont des questions qui font l'objet de recherches prospectives et de thèses très diverses comme le montrent les livres parus (Le travail : une valeur en voie de disparition de Dominique Meda, Le travail dans quinze ans de Jean Boissonnat, Le travail, reflet des cultures : du sauvage indolent au travailleur productif d'Annie Jacob, L'avenir du travail : les démocraties face au chômage de Bernard Perret, Les métamorphoses de la question sociale de Robert Castel).

Des auteurs défendent l'idée de la disparition du travail, une valeur liée à la société industrielle. Pour d'autres, c'est un invariant de la nature humaine. Certains analysent les évolutions du travail en fonction des formes techniques et culturelles des sociétés. Pour d'autres, un mouvement de transformation du système de l'emploi est amorcé et il faut accompagner ce mouvement.

## Activité, travail, emploi : clarification des concepts

Les points suivants visent à apporter une clarification des concepts tels qu'ils sont utilisés, mais chacun d'entre eux fait l'objet de débat ainsi que la



relation des uns aux autres.

## L'activité, sens général et sens de l'administration du travail

L'homme est un être vivant et, de ce fait, il agit. C'est une activité de pensée, de réflexion, de contemplation ou de création. C'est aussi une forme de rapport de l'homme au monde jusqu'à l'activité de transformation du milieu social ou naturel. Elle ne prend pas en compte la contrainte que l'on trouve dans l'activité salariale. La part de liberté dans l'action s'avère grande.

L'activité comprise en termes économiques n'a pas le même sens. L'activité économique est la participation à la production sociale échangeable et monnayable. Les actifs, au sens du marché du travail, sont les personnes qui occupent un emploi ou qui sont demandeurs d'emploi. Les inactifs sont ceux dont l'activité ne fait pas l'objet d'échanges monétaires (les étudiants, les retraités, les femmes au foyer, par exemple).

## Des approches différentes du travail

Les réflexions actuelles sur le travail montrent des approches très différentes. Ici, nous nous intéresserons au travail salarié tel qu'il domine dans nos sociétés.

C'est l'activité humaine visant à créer, produire, entretenir des biens et des services. C'est une action soumise à un but et il y a dépense d'énergie physique ou mentale. Elle est isolable parmi les activités humaines car spécialisée comme tâche et décomposée dans la durée. Elle fait l'objet d'une évaluation monétaire, c'est aussi un objet d'échanges et de coordination. La domination du travail salarié est une caractéristique forte de nos sociétés.

## On relève différentes connotations du terme travail

Le travail est considéré comme la punition d'une faute et signe d'une déchéance : « *Tu produiras ton pain à la sueur de ton front ; femme, tu enfanteras dans la douleur* » (livre de la Genèse). Chez les Grecs, le travail manuel est la peine de l'esclave, tandis que l'activité intellectuelle et politique est réservée à l'homme libre. En latin, le « *tripalium* » d'où vient le mot « *travail* » est le trépied qui aide les femmes à accoucher, mais c'est aussi un instrument de torture.

Le travail apparaît ensuite comme l'instrument d'une récompense et d'une rédemption. Le travail est encore une

peine mais il y a une finalité libératrice. Il y a un salut par le travail. L'incertitude du salut au-delà de la mort pousse à chercher dans le travail le signe d'une prédestination positive au salut.

Le travail est aussi considéré comme vocation. Ici s'impose l'idée luthérienne de Beruf. Le travail est lié à un appel de Dieu. Dans le travail se trouve le sens personnel de la vie lié à une vision de Dieu sur soi. La joie dans le travail exprime le sens le plus profond de la condition humaine. Cette idée se retrouve aujourd'hui dans certaines théories des relations sociales qui s'efforcent de promouvoir l'idée de la satisfaction au travail, de la motivation de l'homme au travail, de l'épanouissement dans le travail.

Pour Marx, le travail est une force impersonnelle que le capitaliste exploite car c'est la source de la plus-value qu'il doit s'approprier pour accumuler du capital. Pour être exploité, le travail est divisé. Ceci aboutit à l'aliénation de l'ouvrier des « temps modernes » pour qui le travail est en rupture avec la vie.

Aujourd'hui, le travail prend la forme de l'emploi où le salarié obtient un statut social avec des droits. Ce changement de la représentation du travail est

important. Il touche aux problèmes les plus cruciaux de la situation présente, avec la distinction entre le travail nécessaire pour produire une quantité donnée de biens et la forme concrète de l'emploi lié à un contrat de travail et au statut social de protection qu'il confère.

Dans une civilisation construite autour du travail, le temps humain se structure autour de lui : les études sont une préparation au travail et non d'abord une recherche de vérité ou de sagesse constructive de soi ; à l'âge de travailler, succède la retraite, à un âge également déterminé. Le travail apparaît comme temps contraint par opposition à un temps pour soi. Ce menu de la vie ne saurait être modifié en fonction d'autres aspirations que celles du travail.

Des recherches actuelles de remise en cause du système de l'emploi cherchent à universaliser la valeur travail en la considérant comme activité humaine, ayant une valeur sociale. Ainsi, en changeant le rapport de l'économie et du social, pourrait-on passer de la société de plein emploi à la société de pleine activité. Ce mouvement vise à une requalification sociale du travail à partir du moment où une utilité sociale s'attache à son exercice.

Dans la conception moderne du travail, l'acte de travailler, se manifestent les trois dimensions de la personne : faire, être et avoir. Cette conception est celle d'une société qui tend à ne retenir du travail que l'épanouissement et la réalisation de soi tout en étant source d'enrichissement en terme de savoirs et d'avoirs.

Elle est remise en question par des conditions différentes et inégalitaires de l'exercice professionnel. On connaît aussi le paradoxe du sur-travail et du sous-emploi. D'un côté, les gestionnaires intensifient le rapport subjectif au travail en sacralisant l'activité professionnelle, de l'autre, avec un chômage de masse, une sous-occupation s'instaure.

### L'éclatement de la norme emploi

C'est la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui



institutionnalise la participation des individus à la production des biens et des services socialement et économiquement valorisés.

Nous sommes tous soumis à nos représentations sur l'emploi qui forment un modèle dominant, une norme d'emploi, fruit de la forte croissance qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Cette norme d'emploi est en pleine transformation mais ce modèle est notre référence.

L'emploi typique ou la norme d'emploi est un emploi salarié. Pour le socialisme du XIXe siècle, le salariat s'inscrit dans l'évolution de l'esclavage et du servage comme la dernière forme de la domination de l'homme par l'homme. Le capitalisme s'est transformé et le salariat est devenu un statut envié en Europe avec toutes les protections sociales et tous les avantages monétaires qui l'accompagnent.

À l'emploi salarié s'oppose l'emploi indépendant. Cet emploi indépendant s'est beaucoup réduit au fur et à mesure que les activités industrielles et tertiaires se développaient. Dans les pays les plus industrialisés, l'emploi indépendant représente moins d'un cinquième de l'emploi total et ne recouvre plus qu'une part des activités agricoles, industrielles et tertiaires. Il y a débat pour savoir si, avec la crise actuelle de nos systèmes d'emploi, l'emploi indépendant connaît un renouveau significatif ou s'il ne s'agit que d'une situation d'attente par rapport à la norme d'emploi qui demeure plus que

jamais celle de l'emploi salarié.

L'emploi typique est un emploi salarié doté d'un statut légal ou réglementaire ou d'un contrat de travail à durée indéterminée, situé généralement dans le cadre d'une convention collective de branche ou d'entreprise et dans un contexte de relations sociales organisées, avec présence de syndicats de défense des salariés. Les emplois de la fonction publique nationale ou territoriale relèvent d'une telle forme, de même que tous les salariés des grandes sociétés capitalistes. Par contre, les vacataires de l'administration, les intérimaires des sociétés de travail temporaire, les personnes employées par des sociétés de sous-traitance, ainsi que par une multitude de petites entreprises, échappent assez largement à ces formes d'organisation de l'emploi. C'est ici que la crise actuelle de notre système de l'emploi multiplie ces formes d'emploi qui sont loin de bénéficier des avantages de l'emploi typique et qui sont marquées, le plus souvent, par la précarité, la faible rémunération et la dévalorisation de l'opinion.

L'emploi typique est stable et permet éventuellement une carrière. Nous avons donc un système dualiste, avec un marché externe qui correspond au modèle libéral du marché du travail et un marché interne institutionnalisé et gouverné par des règles et des conventions.

L'emploi typique est à plein temps. La résistance est forte au développement de l'emploi à

temps partiel. L'ambiguïté du travail à temps partiel vient du fait qu'il résulte principalement de formes d'organisation qui cherchent à limiter le coût du travail et à augmenter sa productivité (cas des caissières des grands magasins) plutôt qu'à offrir des modalités d'emploi à temps choisi traduisant des préférences de modes de vie.

L'emploi typique procure l'essentiel du revenu familial. Mais les représentations ont ici beaucoup bougé. L'emploi salarié féminin a connu un développement spectaculaire.

On peut noter trois autres particularismes de l'emploi typique qui manifestent également la spécificité de la norme d'emploi propre à nos sociétés industrialisées.

Premièrement, l'emploi typique relève d'un seul employeur. Or, on observe des brèches dans ce système, notamment avec le développement du travail intérimaire où l'entreprise salariante est autre que celle qui fait exécuter le travail, ainsi qu'avec les formes de multi-activités où des travaux dits indépendants dépendent en fait d'une pluralité d'employeurs divers, ce qui se voit aussi bien dans l'agriculture que dans les professions intellectuelles.

Deuxièmement, tandis que l'emploi typique s'exerce sur un lieu de travail spécifique (l'usine, l'atelier, le magasin, le bureau), des formes de travail à domicile légalement reconnues ou extra-légales (économie informelle, souterraine ou immergée) ne cessent de se multiplier.

Troisièmement, l'emploi typique est toujours l'emploi d'un individu particulier alors que se pratiquent déjà, à dose fort modeste mais qui pourrait s'accroître, des formules d'emploi partagé, deux personnes occupant le même poste de travail dont elles assurent conjointement la responsabilité et dont elles se partagent le salaire.

### Les mutations économiques et la remise en question de l'intégration par le travail

Du fait du développement du chômage et de la remise en cause du système traditionnel

de l'emploi, on assiste à un phénomène de déstabilisation de la condition salariale et à une crise d'intégration sociale. Le chômage ne manque pas d'explications : croissance de la population active, politique monétaire restrictive, prélèvements sociaux, pays à faible coût de main d'œuvre, progrès technique. Mais on constate un enchevêtrement de mécanismes hétérogènes.

### Un système en voie de mutation ?

Le système qui est en voie de mutation sous nos yeux est issu de l'effondrement économique et politique de la Seconde Guerre mondiale. Il y a eu les nécessités de reconstruction après les destructions de la guerre. Ce système s'est construit autour d'une politique d'inspiration keynésienne, à savoir :

- la recherche du plein emploi par une politique publique active même si elle a pour corollaire un déficit public ;
- une manière de consommation orientée vers les biens manufacturés ;
- une organisation scientifique du travail ;
- un rapport salarial qui entraîne la consommation de masse ;
- l'intervention régulatrice de l'État.

Durant les « *trois Glorieuses* », la poursuite de la richesse économique a mobilisé l'essentiel des énergies, l'intégration sociale découlait de l'insertion professionnelle. Chacun devait être en lien avec une activité productive qui assurait son insertion sociale et son développement personnel.

Des groupes sociaux, dont les ouvriers, sont devenus les plus nombreux et se sont organisés, l'activité économique devient industrielle et se rationalise. Les conséquences ou les résultats de l'ordre économique sont corrigés dans leurs effets sociaux. On observe un clivage entre ce qui relève de l'entreprise et ce qui est extérieur. D'un côté : l'économie, la production et l'efficacité. De l'autre : le social, la répartition, la justice, l'environnement. L'économie et le social s'entraînent mutuellement. Les plus



grandes performances économiques engendrent un meilleur bien-être social.

On applique une politique keynésienne visant au plein emploi. L'État, par une politique fiscale et monétaire, agit sur la consommation et l'investissement pour atteindre le plein emploi. Les mécanismes d'intégration sociale viennent principalement du travail. Le plein emploi constitue un état d'équilibre du système économique. Le système de protection sociale est issu du travail.

La compensation de la rigueur taylorienne (organisation scientifique du travail, forte hiérarchie, faibles niveaux de qualification, production standardisée, faible recours à l'initiative des ouvriers, etc.) se fait par l'accès à la consommation de masse qui, elle-même, maintient la demande, la production et, par conséquent, l'emploi. On assiste à l'instauration d'une certaine égalité et un partage des ressources. Les augmentations de salaire et l'accroissement de la protection sociale éliminent la pauvreté. On a une situation de plein emploi avec la norme d'emploi décrite ci-dessus.

Dans cette optique de croissance, on constate le maintien d'une pauvreté marginale ainsi que des catégories de population exclues de la croissance, celles qui sont exclues de l'emploi, les personnes âgées, les personnes handicapées, « les inadaptés sociaux ». Se développe une protection qui relève

de l'assistance individuelle, psychologique, accompagnée de soutiens financiers éventuels.

Sous l'effet de multiples facteurs, dont la concurrence internationale, des pans entiers de l'industrie s'effondrent, la croissance stagne, le chômage fait son apparition. La crise démarre en 1975 mais les acteurs économiques continuent à travailler avec les mêmes outils d'intervention jusqu'en 1983. Durant la période de 1975 à 1983, le pouvoir d'achat des salariés augmente, la durée du travail diminue mais le chômage massif et durable se développe. On crée de nouvelles prestations telles que l'allocation aux handicapés, l'allocation de parent isolé, etc. La sécurité sociale prend une orientation distributive d'aide aux pauvres et complète la logique d'assurance par une logique d'assistance. Le système se complexifie, avec des effets de seuil, l'augmentation de personnes n'ayant pas accès aux droits, des trous dans la protection. La pauvreté croît-elle aussi avec de nouvelles formes d'inadaptation, d'exclusion ?

En 1983, la rigueur salariale marque un tournant. Le nombre de chômeurs croît massivement et la durée du chômage aussi. La pauvreté apparaît dans les discours comme la dimension sociale de la crise. Pour la première fois, on établit un lien entre le chômage et la pauvreté et les effets durables

de la crise apparaissent. Des études portent sur l'appauvrissement collectif, l'affaiblissement des réseaux traditionnels de solidarité qui conduisent à solliciter les réseaux d'assistance.

Des formes curatives de lutte contre la pauvreté s'organisent comme les plans hiver. Dans l'opinion, on prend conscience des situations de détresse. Ce qui est remis en question par l'apparition des phénomènes de pauvreté, c'est l'État providence et sa capacité à remédier aux risques sociaux et à maintenir un minimum de cohésion sociale.

Le travail, comme porte d'entrée dans le système social, est entré au cœur du débat. D'une part parce que le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru et, d'autre part, parce que la société de services a modifié le contenu de l'emploi.

### Une société de services

Le développement du tertiaire constitue une tendance majeure de l'économie. Le nombre de salariés dans les services est passé de 38,5 % en 1954 à 75 % aujourd'hui. Il faut comprendre que les services ne forment pas une nomenclature hétérogène. Quels points communs entre une caissière de supermarché, un chauffeur routier et un professionnel de la communication ? Dans ce secteur, se côtoient du tertiaire relationnel à faible croissance et des services standardisables.

Les services transforment la nature du travail. Le travail humain évolue vers plus d'autonomie, d'interactivité et/ou d'abstraction. Le travail ouvrier lui-même intègre une part croissante de tâches intellectuelles et relationnelles. Ceci résulte de certains mécanismes :

- l'automatisation réduit les tâches matérielles répétitives et met l'ouvrier en contact avec des équipements sophistiqués dont la maîtrise nécessite d'autres facultés ;
- l'organisation déconcentrée et le recours à la sous-traitance entraînent un accroissement des activités de relation et demandent aux salariés de situer leurs interventions dans un cadre élargi ;

- avec la concurrence, les salariés doivent intégrer dans leur travail les objectifs commerciaux de l'entreprise.

Le problème des entreprises n'est pas tant de produire que de vendre et ceci a des conséquences sur les qualifications et les compétences des travailleurs. Les nouvelles conditions de concurrence et l'importance de la qualité ont modifié la réalisation du travail. L'essentiel de ce qu'apportent les travailleurs ne relève plus de la force de travail mais d'autres qualités (créativité, disponibilité, relations professionnelles).

La tertiarisation entraîne un éclatement du monde du travail. Le développement de l'emploi dans certains services est favorisé par les inégalités salariales (services domestiques et soins à la personne) avec des contrastes dans les conditions de travail et la stabilité de l'emploi (des activités autrefois intégrées dans l'entreprise, de bas de gamme, comme le nettoyage, la surveillance, la restauration et, de haut de gamme, comme le conseil et la publicité, sont réalisées par d'autres sociétés).

Dans les services, la qualification sociale de l'individu prend de plus en plus d'importance. Cette expression désigne un ensemble de compétences comme le langage, l'adaptabilité, la réflexion stratégique. Le fait que l'activité professionnelle fasse davantage appel à ce type de capacités renforce les mécanismes d'exclusion.

La qualification sociale est, par nature, difficile à juger. Les employeurs ont des difficultés à définir les compétences dont ils ont besoin. L'emploi précaire (intérim, contrat à durée déterminée) devient la porte d'entrée dans la vie active ainsi que le recrutement par connaissance.

La qualification sociale d'un individu dépend de son caractère, de son histoire, de son éducation, de la qualité de sa vie relationnelle. La probabilité de trouver un travail est d'autant plus grande lorsqu'on est bien intégré socialement. La « boucle de l'exclusion » fonctionnait moins lorsqu'on pouvait s'intégrer au travail productif



grâce à l'effort physique. Ainsi, 80 % des bénéficiaires du RMI sont des isolés. On observe un lien étroit entre la précarité relationnelle et économique.

Reconnaître de nouveaux modes d'insertion ?

Pour le sociologue Vincent de Gaulejac, chacun a à faire la preuve de sa compétence, de son utilité, de sa qualité. Pour exister socialement, il faut faire la preuve de son utilité et il faut aussi être reconnu par les institutions qui octroient une place et un revenu.

Pour la majorité des travailleurs, cette reconnaissance passe par le contrat de travail. Pour ceux qui ne travaillent pas, c'est l'inscription institutionnelle qui donne le statut social (écolier, étudiant, chômeur, handicapé).

L'intégration par le travail est économique, symbolique et sociale :

- économique car elle autorise l'insertion et la participation au travers d'activités de production et de consommation ;

- sociale parce qu'elle entraîne la constitution de liens sociaux par l'inscription dans des groupes ;

- symbolique par les normes et les valeurs communes qui sont construites socialement.

Les individus sont plus ou moins bien jugés selon les nor-

mes communément admises. Ces normes sont par exemple l'occupation d'un emploi, le mode de consommation, etc. La participation de l'individu aux normes et modèles contribue à son identité. Le travail et les aspirations qu'il contient de nos jours font partie de ce modèle. On comprend bien les effets de la perte d'emploi pour des individus fortement structurés par leur travail.

Les représentations collectives sur le chômage, la pauvreté et le RMI sont chargées de sens. Souvent, la perte d'emploi de longue durée se conjugue avec l'exclusion symbolique (ne plus être dans la norme, être exclu de lieux où se nouent des liens sociaux). Cette analyse doit être nuancée car le chômage qui s'accroît et touche toutes les catégories professionnelles devient de plus en plus une référence et la stigmatisation du chômeur s'atténue. Mais il semble néanmoins que l'État et la société sont encore dans l'incapacité de créer un lien symbolique avec les personnes les plus en difficulté. Elles restent en marge et ne partagent pas de projet social commun.

La société individuelle édiflée autour de la valeur du travail n'a pas de cadres de références pour inscrire des personnes durablement sans emploi.

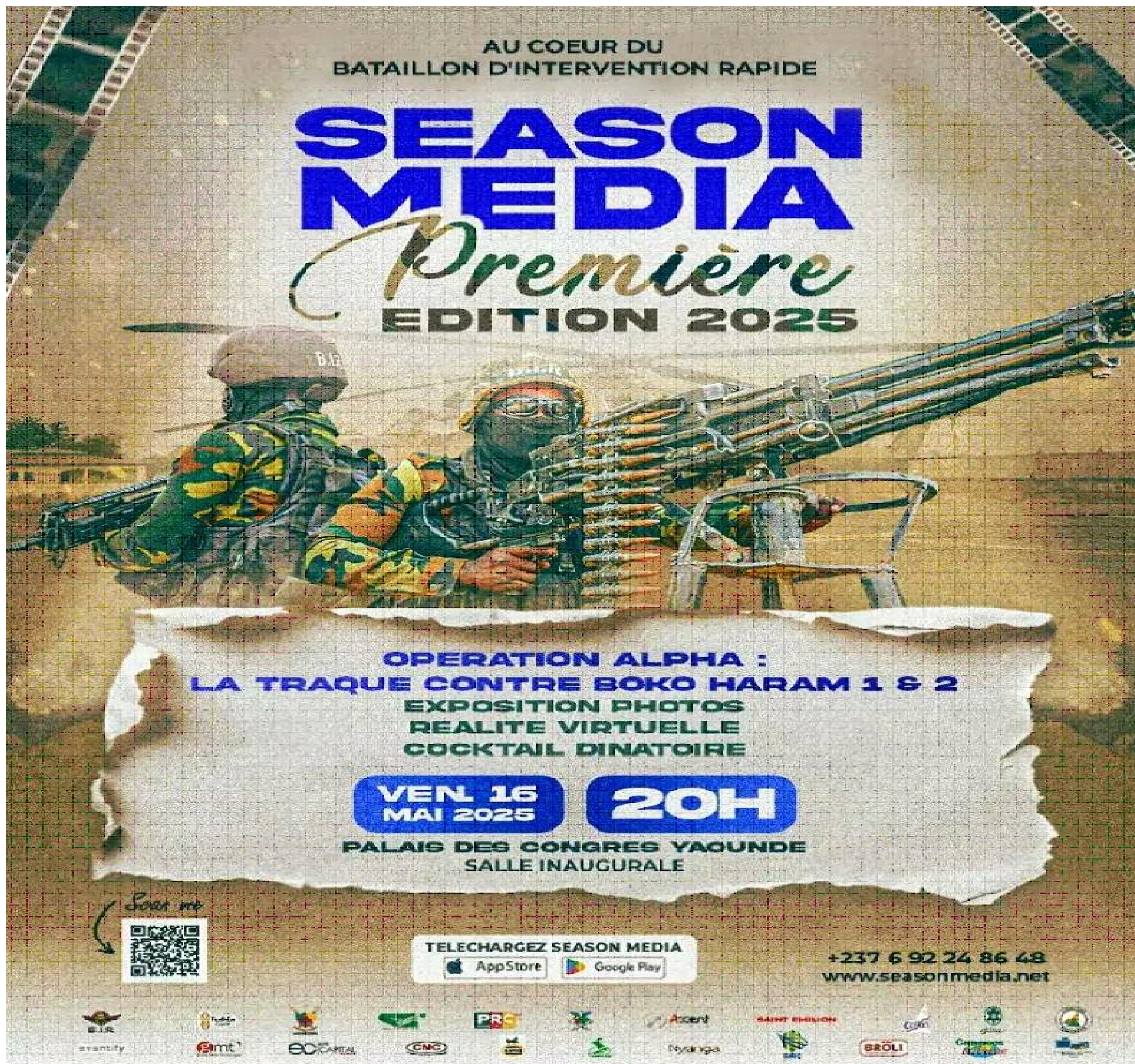
Actuellement, on prend conscience qu'une couche de la population ne pourra reprendre un emploi car elle est trop loin des critères de recrutement des entreprises. La solution du partage de l'emploi semble impossible pour des milliers de personnes.

On constate les prémices d'une réflexion sur la recomposition des activités humaines. La répartition des emplois, des revenus et des activités semble nécessaire pour empêcher l'exclusion sociale. Ainsi, se profile la recherche d'un nouvel équilibre entre activités rémunérées ou non, productives ou non. On assiste à la recherche de montages institutionnels originaux qui tentent de relier l'insertion à la dynamique d'un système de production en pleine évolution.

La situation actuelle modifie le rapport de l'individu à l'emploi, qu'il en ait un ou non. Le travail salarié a perdu son caractère d'intégration de masse et de modèle de référence stable. Il convient d'admettre la diversité des modes d'insertion et de favoriser l'aptitude à l'insertion, reconnaître les formes atypiques de l'emploi dans et hors entreprise et donner un statut à leur bénéficiaire.

**Par Dominique Royer**

# Au Cameroun, Season media met le BIR à l'honneur



Journaliste, entrepreneure & PDG de Season Media, décrit en exclusivité mondiale dans des films documentaires réalisés en immersion au sein du Bataillon d'intervention rapide, les réalités quotidiennes du terrain.

Au cours de cette soirée du 16 mai 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé, le programme prévoit Exposition photo sur les opérations du BIR : images inédites des théâtres d'opération, présentation d'une maquette du camp DDR, hommage aux soldats morts pour la patrie. Un balai de personnalités, de stars et d'invités spéciaux sont attendus à cette projection qui présente le rôle social de cette unité d'élite.

L'activité bénéficie de l'accompagnement de la Présidence de la République du Cameroun. Ainsi que celui du haut commandement du BIR

Dilan KENNE.

Projection en exclusivité du deuxième épisode du film documentaire "Au cœur du BIR" le 16 mai 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé.

Entrer dans les coulisses d'une guerre invisible, c'est possible. L'équipe de Season media revient pour le deuxième épisode consacré aux hommes du Bataillon d'intervention rapide, dans sa riposte face aux troupes terroristes.

Projection en avant-première de 2 films documentaires sur la traque contre Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun. L'équipe de tournage menée par Ntoudou Mballa Eva Kenia –




MINISTERE DU COMMERCE  
MINISTRY OF TRADE

## FIGHTING SPECULATION IN THE MARKETS AND PROMOTING THE CAMEROON LABEL ON THE INTERNATIONAL STAGE: THE MINISTRY OF TRADE IN ACTION.

Despite a tumultuous economic climate, swept by headwinds, the Cameroonian market is characterised by regular supplies of all products, particularly basic necessities and consumer products, and regulation that safeguards the interests of consumers and their legitimate expectations. Since the end of 2019 and the outbreak of the Covid 19 pandemic, followed by various geopolitical tensions and an enduring energy crisis, the global economy has been going through a period of great turbulence which has led to unprecedented deregulation of the supply chains of international markets, sparing no country.

Nevertheless, Cameroon, under the very distinguished leadership of His Excellency Paul Biya, has been resilient, with inflation under control and shortage-free markets.

The initiatives taken by the Ministry of Trade in this regard include the introduction of a special scheme for selling consumer goods at promotional prices throughout the country, including the most remote areas in the hinterland, in the name of social inclusion. These efforts will be continued and amplified throughout 2025, with consumer prices regularly reduced month after month to support the purchasing power of the masses.

### THE WINNING BATTLE

Still as part of improving people's living conditions and increasing their income, Cameroon's achievements in the cocoa sector stand out in gold letters.

While the issue of cocoa prices was previously taboo, in the name of anti-trust laws, Cameroon, against all odds, took the bull by the horns and sounded the alarm in July 2017 in Brussels, at the Multi-stakeholder Meeting on cocoa market developments, then in April 2018 in Berlin, at the 4th World Cocoa Conference. It

was a winning bet. And the benefits are now visible and palpable, transforming the daily lives of Cameroon's cocoa farmers, the vast majority of whom are now millionaires.

In the Centre region, Ntui, for example, Mr Essomba, a cocoa farmer for three decades, still finds it hard to believe his change in fortune: 'I sold my produce this year at a price I would never have imagined possible. I was able to build a concrete house, buy a car and pay for my three children's university education', he proudly says.

Similar cases abound in

the cocoa-growing areas in the Centre, East, Littoral, North-West, West, South and South-West Region. Villages that were hit by extreme poverty in a recent past are now experiencing an unprecedented economic boom. This spectacular upturn could be just the beginning of an even more impressive rise, driven by the forward-thinking, courageous and audacious vision of the Head of State, His Excellency Paul Biya, to whom the cocoa farmers of Cameroon, Africa and other countries across the Continents express their gratitude. Fingers crossed...

Organizations under trusteeship |    

# Le Ministre des Relations Extérieures convoque l'Ambassadeur De Guinée Equatoriale



dre de manière définitive, et dans le respect de la souveraineté des deux pays, cet incident qui ternit l'image de la sous-région Afrique Centrale.

En réaction, l'Ambassadeur de Guinée Equatoriale au Cameroun tout en présentant ses regrets et ceux de son Gouvernement sur cette situation malencontreuse, a indiqué que la position des autorités camerounaises serait portée à l'attention des autorités de son pays. Il a approuvé la suggestion du Ministre des Relations Extérieures d'organiser urgemment une concertation sur les questions consulaires, et a également réitéré la solidité des liens d'amitié entre les deux pays.

Source: Minrex

**S**uite à l'expulsion des ressortissants camerounais dans l'après-midi du lundi 21 avril 2025, sans notification préalable à l'Ambassade du Cameroun à Malabo ou au Consulat General à Bata en Guinée Equatoriale, et sur Très Hautes Instructions du Chef de l'État, Le Ministre des Relations Extérieures, S.E. MBELLA MBELLA a convoqué ce vendredi 25 avril 2025, l'ambassadeur de la République de Guinée équatoriale S.E. Armando Kote Echuaca, afin de lui signifier l'indignation et la forte désapprobation du Gouvernement camerou-

nais face à ces expulsions récurrentes des ressortissants camerounais du territoire équato-guinéen en violation des conventions de la CEMAC et de la CEEAC sur la libre circulation et la résidence des ressortissants des pays d'Afrique centrale.

Il a rappelé au diplomate Equato-Guinéen, l'attachement du Président de la République à chacun de ses compatriotes, et a également relevé la pondération et l'hospitalité légendaire dont font preuve les autorités et le peuple camerounais en accueillant de nombreuses communautés étrangères.

S.E. MBELLA MBELLA, tout en soulignant la frater-

nalité qui existe entre les deux Chefs d'Etat, mais également entre les deux peuples frères camerounais et Equato-Guinéen, a suggéré que se tienne une consultation urgente sur les questions consulaires. Celle-ci pourrait permettre de résou-





**Le GOÛT**  
**PIMENTÉ**  
**de ÇA!**

